



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**La Région
Occitanie**

Pyrénées - Méditerranée

COP Occitanie
Concertation départementale
Département des Pyrénées-Orientales

La **planification écologique** : identifier les projets permettant de relever les 4 défis environnementaux



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

**- 138 millions
de tonnes
environ
d'ici 2030**



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



**UNE MEILLEURE
GESTION DE NOS
RESSOURCES
ESSENTIELLES**

**- 10 % de
consommation
d'eau**



**S'ADAPTER
A + 4 °C D'ICI
2100**

**Se préparer à
des étés qui
pourraient être
en moyenne 5 °C
plus chauds par
rapport à 1900**

Les étapes de la COP Occitanie

Décembre 2023

Concertation et diagnostic



Recensement des actions auprès des collectivités

242 réponses

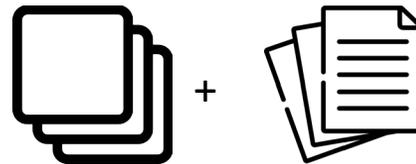
6000 actions recensées

+ de **60 %** des EPCI

Janvier - Mars 2024

Analyse prospective à l'échelle régionale

9 groupes de travail pour analyser et enrichir ces réponses au regard des **trajectoires** et en déduire des **priorités d'action**



Un diagnostic territorial

Avril – Mai 2024

Débat pour faire émerger des projets



Appropriation des priorités d'action

Recensement de nouveaux projets, de nouvelles actions, de leurs facteurs de réussite, du rôle de chacun ...

Consultation du publique en parallèle jusqu'au 26 mai.

Juillet - Septembre 2024

Elaboration de la feuille de route



Fixer le cadre : atteindre les objectifs à 2030 par actions types

Plan d'action à mettre en œuvre

Suivi régulier

Engagements sur de premiers jalons concrets

La concertation départementale vise à générer de nouveaux projets



Débattre et s'appropriier les **priorités d'actions** régionales :

Adapter ces priorités aux spécificités des territoires, pour aboutir à une feuille de route territorialisée



Proposer des **projets concrets** qui permettront d'accélérer les dynamiques jugées prioritaires



Faire émerger – Débloquer – Massifier



Quels projets ? Concret, mobilisation d'acteurs, positionné dans le temps, impacts significatifs, en phase avec les leviers de la planification, ...



Identifier les facteurs de réussites, synergies collectives, ...

La **concertation départementale** vise à faire émerger de nouveaux projets

Prendre note de vos idées

Fiches nouveaux projets pour la prise de note



Fiche projet | concertation départementale
À compléter par les élus du territoire

Levier mobilisé :	Échance de l'action :
Intitulé de l'action :	Indicateurs de suivi de mise en œuvre de cette action :
Présentation de l'action :	Evénements identifiés :
Objectif de l'action :	Besoins d'accompagnement identifiés :
Acteurs porteurs de cette action :	
Contributeurs à mobiliser :	



*Si vous le souhaitez :
Enrichir et préciser
directement le plan
d'action*

*Plateforme de
recensement des
nouveaux projets
ouverte jusqu'au 24 juin*



<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cop-occitanie>



Ces projets intégreront le plan d'action de la feuille de route

Mise en visibilité – Suivi des parties prenantes – Jalons

Présentation du diagnostic

Les mots clefs du diagnostic



Se déplacer

- > Sobriété et décarbonation des véhicules
- > Covoiturage / autopartage
- > Report modal
- > Multimodalité
- > Ferroviaire
- > Aménagement des territoires
- > Logistique durable

Se loger

- > Rénovation, sobriété, isolation
- > Modes de chauffage
- > Sobriété foncière

Énergie

- > Énergies renouvelables
- > Émergence & aboutissement des projets
- > Acceptabilité & valorisation

Industrie

- > Décarbonation
- > Acteurs industriels « diffus »
- > Gros émetteurs industriels
- > Cimenteries

Déchets

- > Biogaz issu des ISDND
- > Biodéchets
- > Recyclage emballages & papiers
- > Valorisation des inertes
- > Valorisation énergétique
- > Aspects économiques, budgétaires et politiques
- > PLPDMA
- > REP
- > Tarification incitative
- > Comportements
- > Modes de collecte & transport

Biodiversité

- > Restauration
- > Continuités écologiques
- > Aires protégées
- > Pression d'artificialisation
- > Pression sur les ressources
- > Pression d'invasions biologiques
- > Pollutions

Forêts

- > Équilibre sylvo-cynégétique
- > Renouvellement des forêts
- > Adaptation au chgt. climatique
- > Incendies
- > Développement de la filière bois
- > Connaissance & systèmes de suivi
- > Protection & restauration de la biodiversité
- > Qualité de gestion

Eau

- > Sobriété
- > Zones de captage
- > Continuité écologique des cours d'eau
- > Hydromorphologie

Agriculture

- > Pratiques de fertilisation
- > Elevage durable
- > Sortie des énergies fossiles
- > Pratiques stockantes
- > Haies
- > Réduction des phytos
- > Bio & HVE
- > Egalim (cantines)

Mieux se déplacer, se loger et utiliser l'énergie

Se déplacer



42% des émissions de GES d'Occitanie

Se loger

20% des émissions de GES régionales
44% des consommations énergétiques (résidentiel 31% + tertiaire 13%)
+ de 25 % d'étiquette EFG

Energie

Photovoltaïque : Doubler la production entre 2023 et 2030
Méthanisation : Multiplier par 10 la production entre 2020 et 2030



- > Report modal & multimodalité
- > Sobriété et décarbonation des véhicules
- > Rendre l'utilisateur acteur de ses déplacements : covoiturage / autopartage, vélo, aménagement des territoires...

- > Rénovation, sobriété, isolation
- > Sobriété foncière
- > Modes de chauffage

- > Énergies renouvelables adaptées à tous les territoires
- > Acceptabilité & valorisation

Mieux produire et valoriser

Industrie



Objectif de réduction des émissions de GES : **-40%** à 2030

Déchets

Une tendance à l'amélioration du taux de **valorisation matière et énergétique**, à renforcer



- > Cimenteries
- > Gros émetteurs industriels
- > Acteurs industriels « diffus »

- > **Sobriété de matière**
- > **Transport des déchets plus efficace et décarboné**
- > **Tri à la source les biodéchets (PLPDMA)**
- > *Collecte des bouteilles plastiques*
- > *Valorisation de la matière (matériaux inertes, débouchés dans la construction et les travaux publics)*
- > *Captage de méthane*

Mieux préserver le vivant et mieux se nourrir

Biodiversité



4 domaines bioclimatiques : **alpin, atlantique, continental, méditerranéen**

Eau

Faire face aux enjeux **qualitatifs** et **quantitatifs** (la sécheresse de 2022 pourrait devenir la norme à la fin du siècle)

Forêts

36% du territoire d'Occitanie est couvert de forêts

Agriculture

Un secteur clé, au centre des enjeux changement climatique, ressource en eau et biodiversité



- > Aires protégées
- > Continuités écologiques
- > Restauration
- > Réduire les pressions : d'artificialisation / sur les ressources / d'invasions biologiques de pollutions

- > Sobriété dans les usages
- > Zones de captage
- > Continuité écologique des cours d'eau

- > Équilibre sylvo-cynégétique
- > Renouvellement des forêts
- > Adaptation au changement climatique
- > Incendies
- > Développement de la filière bois
- > Connaissance & systèmes de suivi
- > Protection & restauration de la biodiversité
- > Qualité de gestion

- > Pratiques de fertilisation
- > Elevage durable
- > Sortie des énergies fossiles
- > Pratiques stockantes
- > Gestion des haies
- > Réduction des phytos
- > Agriculture bio & HVE
- > Critères Egalim dans les cantines

Les prochaines étapes de la COP Occitanie

Décembre 2023

Concertation et diagnostic



Recensement des actions auprès des collectivités

242 réponses

6000 actions recensées

+ de 60% des EPCI

Janvier - Mars 2024

Analyse prospective à l'échelle régionale

9 groupes de travail pour analyser ces réponses au regard des **trajectoires** et en déduire des **priorités d'action**



Un diagnostic territorial

Avril - Mai 2024

Débat pour faire émerger des projets



Recensement de nouveaux projets, des besoins, de nouvelles actions

...

Juillet - Septembre 2024

Elaboration de la feuille de route



Possibilité **d'enrichir le plan d'action** jusqu'au 24 juin

La feuille de route sera diffusée pour **consultation en septembre**